

*Une société civile qui passe par l'éducation et le dialogue.*

## À l'intérieur de ce numéro :

Mot de bienvenue de la juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario . . . . . 3

Roy et Ria McMurtry Nouvelle Fondation. . . 3

Notre Charte a vingt ans « Dialogue sur l'égalité » . . . . . 4

La journée du droit 2005 – *Le droit et son importance pour vous* . . 5

L'art des élèves enrichit les palais de justice de l'Ontario . . . . . 5

Symposium des élèves sur le droit . . . . . 6

Prévenir le crime sur une couverture verte . . 7

Des nouvelles des partenaires du Réseau . 8

Le ROEJ et la Société du logement communautaire de Toronto . . . . . 9

Une communauté fière du procès simulé de Sudbury . . . . . 10

Les carrières juridiques expliquées aux élèves . 10

Babillard . . . . . 11

Survol des récents événements et des activités à venir . . . . 11

Liens intéressants. . . . 11

## Des perspectives autochtones dans le système de justice



*Le juge LaForme à la cérémonie de son assermentation. Il est le premier juge autochtone nommé à une Cour d'appel dans l'histoire du Canada.*

*Avec l'appui de la Fondation Trillium de l'Ontario, le ROEJ a entamé un dialogue avec les communautés autochtones pour élaborer des programmes d'éducation juridique pour les jeunes autochtones.*

« Il est sûr que les peuples autochtones sont des entités culturelles distinctes depuis des milliers d'années. Ils n'ont jamais été conquis dans une guerre et n'ont jamais cédé leur droit original de se gouverner selon leurs coutumes et leurs cultures. Cela reste vrai malgré le fait qu'au cours de l'histoire, les gouvernements fédéraux qui se sont succédés ont essayé d'intervenir et de diminuer les droits qu'ils ont voulu remplacer par leur concept de « gouvernement autochtone ». À la lumière de cette réalité, décrite par le juge Harry LaForme de la Cour d'appel de l'Ontario dans une présentation au ROEJ en octobre 2004, ce dernier a décidé de lancer de nouveaux programmes pour les peuples autochtones. Appuyé par la Fondation Trillium de l'Ontario, le ROEJ a amorcé un dialogue avec les communautés autochtones pour élaborer des programmes d'éducation juridique pour les jeunes autochtones.

Le juge LaForme a poursuivi en disant que même si les peuples autochtones n'adhèrent

pas à une seule philosophie, une seule croyance religieuse ou un seul code moral, on peut dire que la société autochtone a plusieurs façons de concevoir la justice. La société « majoritaire » tient à punir les comportements inadaptés pour forcer les gens à se conformer, alors que les peuples autochtones croient que la justice est une question de restauration de la paix et de l'équilibre dans la communauté et de réconcilier ceux qui ont des torts avec leur conscience, et avec les victimes et leur famille.

Historiquement, l'utilisation du système juridique contre les autochtones a profondément ébranlé la confiance des peuples autochtones dans le système de justice canadien. Par exemple, jusqu'en 1951 la *Loi sur les Indiens* interdisait aux amérindiens de participer à une danse ou une cérémonie à laquelle des présents

(suite de la page 1)

étaient donnés (p. ex., un pow wow), ou à quiconque d'être payé par un amérindien pour faire une réclamation (p. ex., une poursuite en justice). Dans le système scolaire résidentiel et en vertu d'autres lois, les familles autochtones ont été délibérément désunies et déplacées par l'État, et l'impact de ces interventions se fait encore sentir aujourd'hui.

Voici certaines de ces conséquences :

- Dans tout le Canada, les peuples autochtones composent jusqu'à 3 % de la population, mais forment 21 % de la population carcérale, et même davantage chez les jeunes
- Le taux de suicide est deux fois plus élevé dans les réserves que dans le reste du Canada
- 45 % des jeunes qui vivent dans les réserves ne vont pas à l'école secondaire, comparé à 15 % pour le reste du Canada
- Le revenu familial moyen dans les réserves et en dehors de celles-ci est deux fois moins élevé que celui des autres Canadiens.

On a dit aussi que dans certaines parties du Canada, les jeunes autochtones sont plus susceptibles d'aller en prison que de terminer l'école secondaire.

Il est important que le ROEJ, qui essaie de tisser des liens avec les communautés autochtones, tienne compte de cette histoire et de cette réalité. Le ROEJ y arrive en consultant et en écoutant de nombreuses organisations et communautés. À cette fin, le personnel du ROEJ est allé dans les réserves des Premières Nations du sud-ouest de l'Ontario, du Proche Nord et du Grand Nord.

Outre les luttes que mènent les communautés autochtones, il y a eu certaines réalisations d'importance.

Les communautés des Premières Nations comme la nation Mnjikaning et les Mississaugas de New Credit ont réaffirmé leur juridiction dans le domaine de l'éducation. Avec l'appui financier du gouvernement fédéral, les conseils de bande administrent maintenant eux-mêmes leurs écoles, en s'assurant que le curriculum inclut l'histoire et les traditions autochtones. La nation Mnjikaning a même négocié un accord de « frais de scolarité inversés », selon lequel les étudiants qui vivent en dehors de la réserve peuvent aller à leur école aux frais du gouvernement provincial.

Les communautés autochtones ont commencé à traiter les enjeux du système de justice criminelle en introduisant des principes de justice autochtone dans le système de justice majoritaire. Une diversité de programmes de justice réparatrice recourant à des cercles de guérison et des cercles de détermination des peines basés sur les concepts amérindiens de justice sont mis en vigueur dans bien des communautés de la province, tout comme des protocoles

élaborés avec les procureurs de la Couronne pour faire sortir certaines causes des cours et les résoudre par le biais des programmes de justice réparatrice.

Voici quelques exemples de réussites :

Les services juridiques Nishnawbe Aski (NAN) donnent des services de justice réparatrice aux quatorze communautés des réserves du Grand Nord. Dans une salle communautaire à Fort Hope où la Cour de justice de l'Ontario siège quatre fois par année, le personnel du ROEJ a entendu quelques histoires de réussites du NAN lorsque des clients, avec l'aide de la travailleuse en justice réparatrice Betty Achneekeskum, ont expliqué comment leur vie a changé après les incidents qui ont mené à des accusations contre eux. Le juge Dino di Giuseppe a félicité les contrevenants de leurs efforts pour assumer la responsabilité de leurs infractions et pour les progrès qu'ils ont faits.

Les services juridiques autochtones de Toronto exploitent le programme de Conseil communautaire (PCC) depuis 1991. Un noteur indépendant a trouvé que non seulement le programme réduisait le taux de récidivisme, mais que les « clients interviewés créditaient le PCC pour les avoir aidés à faire des changements dans leur vie. Les changements signalés se trouvaient dans les domaines suivants : le logement, la formation/l'éducation, la santé, la consommation de drogues, les relations sociales et familiales, la spiritualité et l'engagement auprès des communautés autochtones. Ces résultats témoignent de l'à-propos des décisions du Conseil pour ces clients ».

Le Thunder Bay Indian Friendship Centre exploite un programme de conseil communautaire autochtone. Dans une évaluation indépendante, tous les membres de la communauté interviewés ont dit que le processus offrait de l'espoir aux membres de la communauté en démontrant que « ce n'est pas toujours quelqu'un d'autre qui est aux commandes ».

La nation Mnjikaning appelle son modèle de guérison communautaire « Biidaaban ». Sa documentation indique que « Biidaaban en ojibwe signifie la venue de l'aube. Cela représente un nouveau jour et un nouveau début qui honore notre passé, notre présent et notre avenir ».

Enfin, la nomination du juge Harry LaForme à la Cour d'appel de l'Ontario a été une étape clé pour la communauté autochtone et le système de justice de l'Ontario. Lors de la cérémonie d'assermentation du juge, le procureur général Michael Bryant a signalé qu'il s'agissait de la première nomination d'une personne autochtone à ce niveau de la magistrature partout dans le Commonwealth. L'événement a été inauguré de façon spectaculaire au son des tambours de cérémonie et avec la présentation d'une plume d'aigle par un ancien de la communauté du juge LaForme.

# Mot de bienvenue de la juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario

Au nom des juges en chef, je souhaite la bienvenue à tous les lecteurs et lectrices de ce troisième numéro du bulletin *Update*, le bulletin du Réseau ontarien d'éducation juridique.

Il s'agit d'une année clé pour le système de justice canadien. Il y a 20 ans cette année, l'article 15 de la Charte canadienne des droits et des libertés entrainé en vigueur. Cet article, qui a eu un impact majeur sur notre jurisprudence, enchâsse et protège les droits à l'égalité pour tous les résidents et citoyens canadiens. Le ROEJ travaille avec ses partenaires de réseau pour élaborer des *arrêts décisifs*, une ressource pédagogique portant sur les cas majeurs liés à l'article 15. Les associations juridiques de tout le pays souligneront l'anniversaire de l'article 15.

Sous la commandite du ROEJ, de nombreuses activités sont conçues cette année pour sensibiliser le public au système juridique canadien et pour l'aider à mieux le comprendre. En plus des tournois de procès simulés de l'Association du Barreau de l'Ontario, les comités locaux ont élaboré des activités excitantes de procès simulés dans la communauté qui incluent des centaines d'élèves et de représentants du secteur de la justice. Voyez les exemples dans l'article de la page 10 sur

## Roy et Ria McMurtry Nouvelle Fondation

La Fondation Roy et Ria McMurtry a été lancée lors de la cérémonie des prix Guthrie de la Fondation du droit, au Musée des Beaux-Arts de l'Ontario le 1<sup>er</sup> mars. La Fondation financera la Fondation de la bourse de la deuxième chance, qui accorde des fonds à l'éducation et la formation post-secondaire pour les jeunes qui ont été impliqués dans le système judiciaire criminel. Le juge en chef R. Roy McMurtry a reçu le prix Guthrie de cette année qui honore une personne ou une organisation qui a rendu un service public exceptionnel pour l'administration de la justice.



Roy et Ria McMurtry à la cérémonie des prix Guthrie



L'honorable Heather Forster Smith  
Juge en chef de la Cour supérieure de justice.

l'activité récente menée à Sudbury. Les visites dans le cadre de *Salle d'audience et salle de classe* se poursuivent pour permettre à des milliers d'élèves de visiter des palais de justice chaque semaine, et deux régions du ROEJ ont prévu des dates pour les cours d'été en droit à l'intention des enseignants des écoles secondaires.

Les premières affiches issues du programme du ROEJ de l'art dans les salles d'audience ont été encadrées pour être accrochées dans les palais de justice de l'Ontario. Les affiches ont été choisies parmi les affiches gagnantes du concours régional d'Aide juridique Ontario qui s'adresse aux élèves de cinquième année dans le cadre de la Journée du droit. On est à choisir les œuvres pour 2005.

Pour ajouter aux activités locales, l'Association du Barreau de l'Ontario travaille avec ses partenaires à préparer une série d'activités durant une semaine pour souligner la Journée du droit 2005, notamment des procès simulés, des forums communautaires, des visites de salles d'audience, des concours de photographie, des débats et bien d'autres activités pour appuyer le thème du droit et de son importance pour vous.

Lors de notre première réunion de réseau en 2005, qui a eu lieu le 17 février, le nouveau partenaire du ROEJ, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), était représentée par son président Daniel Boivin et sa directrice générale Sonia Ouellet. Je sais que le ROEJ sera heureux de travailler avec l'AJEFO sur des projets d'éducation juridique dans les communautés francophones de l'Ontario.

De nouvelles ressources pour les bénévoles du secteur de la justice et les enseignants sont maintenant accessibles sur le site Web du ROEJ au [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca). Elles comprennent de l'information sur l'histoire et le rôle du bureau des juges de paix de l'Ontario. De plus, le site contient des liens à des présentations du colloque sur la profession juridique coordonné par le comité consultatif du juge en chef de l'Ontario sur le professionnalisme. Le site offre aussi des liens au nouveau programme éducatif multimédia *À vous de juger*, élaboré par l'Association canadienne des juges des cours supérieures pour être intégré aux cours de secondaire. Les juges, avocats et enseignants trouveront les nouvelles ressources utiles pour l'enseignement dans le domaine de la justice.

En résumé, il existe une variété d'occasions et de ressources excitantes pour vous aider à en apprendre davantage sur les diverses facettes du système de justice canadien. Je vous encourage à participer autant que possible. Je remercie également les nombreux bénévoles qui ont donné leur temps à la promotion de l'éducation juridique.

L'honorable Heather Forster Smith  
Juge en chef de la Cour supérieure de justice



# Notre Charte a vingt ans

## « Dialogue sur l'égalité »

Le 17 avril marque le vingtième anniversaire de la mise en vigueur de l'article 15, la disposition sur les droits à l'égalité de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'article 15 garantit l'égalité devant la loi et la liberté sans la contrainte de la discrimination pour des motifs de race, d'origine nationale ou ethnique, de couleur, de religion, de sexe, d'âge ou de handicap mental ou physique. Les débats de jadis sur le langage de l'article 15 et presque deux décennies de travail pour établir la jurisprudence confirment l'adage disant que le droit est un instrument vivant qui reflète le changement et le progrès.

Dès sa rédaction, la disposition sur les droits à l'égalité a fait l'objet de controverse publique et d'un dialogue rageur. Lorsque l'ébauche de la disposition a été déposée pour la première fois au Parlement en octobre 1980, de nombreux groupes de défense des droits ont fait des soumissions qui ont permis d'apporter des changements dans le langage afin de fournir une plus grande protection de l'égalité et de reconnaître le « handicap mental et physique » comme motif illicite. Ces changements ont eu une importance durable pour l'interprétation de la Charte par les tribunaux.

La Cour suprême du Canada (CSC) a traité de nombreuses questions à la lumière de l'article 15, en testant la force et la portée des protections du droit à l'égalité et du droit de vivre libre de toute discrimination, que ce soit le test de l'emploi discriminatoire, la reconnaissance juridique des relations de même sexe ou l'accès à l'interprétation par la langue des signes dans les services de santé publique. La CSC a confirmé que l'article 15 s'applique pour prévenir

la discrimination, qu'elle soit intentionnelle ou pas, et de nature individuelle ou systémique. Elle a ajouté des motifs analogues, comme l'orientation sexuelle, aux motifs déjà énumérés dans l'article 15. En examinant la discrimination et l'égalité, la CSC a approfondi le concept d'« égalité formelle », qui vise à donner les mêmes chances à tous les individus. Elle a aussi traité d'égalité de fonds et étudié les croyances considérées comme stéréotypées qui se retrouvent dans

---

***Dans son interprétation de l'article 15, la CSC a joué un rôle vital pour le renforcement des droits à l'égalité, reflétant l'opinion exprimée il y a longtemps par feu le juge Sopinka selon laquelle les droits de la personne sont souvent le dernier refuge des personnes désavantagées et des laissés pour compte.***

---

l'action du gouvernement, dans ses décisions ou dans la loi et qui entraînent des résultats inégaux.

Dans son interprétation de l'article 15, la CSC a joué un rôle vital pour le renforcement des droits à l'égalité, reflétant l'opinion exprimée il y a longtemps par feu le juge Sopinka selon laquelle les droits de la personne sont souvent le dernier refuge des personnes désavantagées et des laissés pour compte. La CSC a interprété les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne en faisant valoir des protections qui n'existaient pas auparavant. Elle a joué un rôle crucial dans l'interprétation de l'article 15 en clarifiant le devoir de s'adapter aux différences – comme les différences religieuses, les handicaps et le sexe. Dans la décision clé *Meiorin*, la CSC a étudié les normes d'aptitude au

travail qui ont été contestées en raison de leur nature discriminatoire envers les femmes. Dans cette application de la disposition sur les droits à l'égalité, la discrimination à la fois individuelle et systémique a été prise en compte selon une approche plus rationnelle et inclusive du devoir d'accommodement.

L'article 15 de la Charte demeure un instrument crucial pour alimenter un débat rigoureux, la réflexion et le dialogue. Cela ne peut qu'être bon pour notre vitalité et, on peut l'espérer, accentuer la tolérance dans notre communauté et dans nos lois. La disposition sur les droits à l'égalité vaut qu'on la souligne comme une étape juridique clé et comme une loi vivante et en évolution.

Pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'article 15 et pour encourager le dialogue social si important, le ROEJ, en collaboration avec son partenaire de réseau, le ministère de la Justice du Canada, ajoute à ses arrêts décisifs deux affaires majeures basées sur l'article 15 : *Law c. Canada* et *Vriend c. Alberta*. On fera également des mises à jour dans les ressources sur l'arrêt *Halpern c. Procureur général du Canada et al.*

On peut trouver les arrêts décisifs sur le site du ROEJ à [www.ojen.ca/fra/resources\\_fr/resources\\_main\\_fr.htm](http://www.ojen.ca/fra/resources_fr/resources_main_fr.htm). On peut trouver la décision *Meiorin* à <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/sg/p2/si/cssm.html>.

**Shaun Nakatsuru**  
*Avocat, direction du droit constitutionnel*  
*Ministère du Procureur général*

**Virginia Adamson**  
*Avocate*  
*Comité externe d'examen de la GRC*

*Les opinions exprimées dans cet article appartiennent aux auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de leurs employeurs.*

## La Journée du droit 2005 – *Le droit et son importance pour vous*

Qu'est-ce que le droit, et pourquoi est-ce si important pour notre société et pour nous en tant qu'individus? Le thème de la Journée du droit 2005, *Le droit et son importance pour vous*, encourageait les Ontariens et les Ontariennes à analyser ces questions et le rôle de notre système de justice dans leur vie. La journée du droit 2005 tombait un 14 avril et on a célébré une série d'activités pendant la semaine du 11 au 15 avril.

La Journée du droit est soulignée dans toute la province et le pays pour commémorer la signature de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982. L'année 2005 est une année particulièrement importante puisque c'est le 20<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de l'article 15 de la Charte, qui garantit aux Canadiens et Canadiennes l'égalité en vertu de la loi.

Des centaines de bénévoles contribuent aux programmes conçus pour célébrer la Charte et pour faire mieux comprendre son importance dans notre système de justice. En Ontario, les associations juridiques, les écoles et les groupes communautaires organisent des activités locales, tandis que l'Association du Barreau de l'Ontario, en partenariat avec le ROEJ, Aide juridique Ontario et le Réseau d'éducation de l'Ontario, mènent les célébrations provinciales.

Le mercredi 13 avril, le troisième Grand Débat du ROEJ, un événement créé exprès pour les éducateurs, a été suivi d'une réception offerte par le Barreau du Haut-Canada. Cette année, en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), le comité de la Journée du droit a travaillé aussi sur un débat de droit en français, devant

être diffusé en direct sur TFO.

Le *défi de la Charte* a été préparé en français et en anglais pour 2005. Il s'agit d'un projet conjoint de l'Association du Barreau de l'Ontario et du Réseau de l'éducation de l'Ontario. C'est un procès simulé en ligne durant lequel les élèves des écoles secondaires présentent un scénario qui exige l'application de la Charte. Ce programme culminait dans une vidéoconférence le 13 avril devant un panel d'experts qui offraient leurs commentaires aux élèves.

D'autres programmes de la Journée du droit pour les élèves (disponibles en français et en anglais) comprenaient :

- des procès simulés pour les élèves du secondaire
- des procès simulés pour les élèves de l'élémentaire
- le concours d'affiches d'Aide juridique Ontario pour les élèves de 5<sup>e</sup> année (permettant aux participants de s'inscrire au programme du ROEJ *L'art dans les salles d'audience*)
- un concours de photographie
- des visites de palais de justice.

Pour de plus amples informations sur les programmes, ou pour participer comme bénévole, veuillez visiter [www.oba.org](http://www.oba.org).



## L'art des élèves enrichit les palais de justice de l'Ontario

Les œuvres des élèves de l'élémentaire décorent maintenant les murs des salles d'audience de l'Ontario grâce au programme du ROEJ *L'art dans les salles d'audience*. Le programme, fruit de l'effort de collaboration du ROEJ, d'Aide juridique Ontario, du ministère du Procureur général et de la Fondation du droit de l'Ontario, est conçu pour faire ressortir l'engagement communautaire dans nos salles d'audience et pour promouvoir les résultats créatifs des activités de la Journée du droit.

Le ROEJ a élaboré le programme *L'art dans les salles d'audience* après avoir exploré des façons de tisser des liens plus solides entre le secteur de la justice et la communauté en général. Alors qu'ils visitaient des salles d'audience en C.-B, des représentants de l'Ontario ont été frappés par l'atmosphère sympathique et chaleureuse créée par le décor d'œuvres d'art des élèves. Cela a inspiré le programme *L'art dans les salles d'audience*.

Ce programme présente des œuvres du concours d'affiches annuel d'Aide juridique Ontario pour les élèves de 5<sup>e</sup> année, créé dans le cadre des activités de la Journée du droit. Chaque année, des élèves soumettent des affiches sur le thème de la journée du droit. Les premières affiches du programme *L'art dans les salles d'audience* représentent le thème de 2004, *La diversité : célébrer votre droit d'être unique*, et le thème de 2005 est *Le droit et son importance pour vous*. Chaque région du ROEJ a reçu une affiche encadrée pour accrocher dans une salle d'audience.

Le programme *L'art dans les salles d'audience* a commencé grâce à une subvention spéciale de la Fondation du droit de l'Ontario en l'honneur de la contribution exceptionnelle d'Elizabeth Goldberg comme fiduciaire de la Fondation. Le ROEJ cherche à développer ce programme dans les prochaines années en partenariat avec la communauté juridique de l'Ontario.



Elizabeth Goldberg, conseillère constitutionnelle en chef au ministère du Procureur général, avec Debra Paulseth, adjointe du sous-procureur général, Division des services judiciaires, avec une affiche du programme *L'art dans les salles d'audience*.

# Symposium des élèves sur le droit

## Toucher des centaines d'élèves en une journée



Alan Borovoy, avocat général, association canadienne des libertés civiles, avec Clare Lewis, ancien ombudsman de l'Ontario et actuel commissaire au règlement des plaintes du Barreau du Haut-Canada, présentateurs au symposium sur le droit de Peel en 2004.

Qu'est-ce qui touche des centaines d'élèves en une journée – qui permet une participation entre classes, entre écoles et entre conseils scolaires – qui engage des bénévoles du secteur de la justice dans diverses facettes du système judiciaire – qui couvre une variété de sujets juridiques – qui permet aux élèves d'avoir plus de souplesse pour choisir leurs sessions? Les symposiums des élèves sur le droit !

Dès 2003, pendant les cérémonies entourant la Journée du droit, des représentants du Conseil scolaire catholique de district de Toronto ont présenté un symposium d'élèves de secondaire sur le droit. Des sessions plénières ont été suivies par de courtes sessions de travail avec une variété de sujets parmi lesquels les élèves pouvaient choisir. Le symposium a eu un grand succès et on a répété l'expérience en 2004 en incluant huit écoles du Conseil scolaire de district de Toronto. Cette année, 400 élèves et enseignants des deux conseils scolaires seront présents au symposium du 11 avril. Chaque année on présente une vaste gamme de sujets.

Dans la région de Peel, deux symposiums d'élèves ont été présentés avec un grand



Des élèves écoutent les allocutions d'ouverture.

succès à un public de conseils scolaires combinés en 2004. Dans le cadre du premier, quatre écoles ont accueilli le juge en chef R. Roy McMurry et Alan Borovoy de l'Association canadienne des libertés civiles pour entendre leurs allocutions. Elles ont offert des ateliers d'après-midi portant sur des sujets comme les droits des victimes, le droit criminel (avec un chien renifleur pour compléter le tout), le rôle de l'avocat de la défense et les libertés civiles. En novembre 2004, onze écoles et plus de 300 élèves ont participé au symposium d'automne de Peel. Les sujets étaient variés et portaient sur les libertés civiles, le droit de la



Agent Fox, police régionale de Peel, avec son chien renifleur.

famille, la liberté conditionnelle et la réintégration des contrevenants, les devoirs du médecin légiste, l'ombudsman de l'Ontario, les juges de paix, les experts en criminalistique et l'aide juridique. Madame la juge June Maresca a présenté une session interactive sur la détermination des peines et la justice réparatrice (voir le scénario de justice réparatrice à la page suivante). Taivi Lobu du ROEJ a aussi présenté une session spécifiquement pour les enseignants, qui examinait de nouvelles ressources d'enseignement pour les cours de droit et de citoyenneté.

Les enseignants nous ont informé que les symposiums sur le droit offrent des occasions uniques en éducation. Les élèves peuvent avoir un dialogue significatif avec les chefs de la communauté juridique, se forger des perspectives réalistes

sur les concepts juridiques enseignés dans le cadre du curriculum et rencontrer des juges et des avocats qui sont faciles d'approche. Les symposiums entre conseils scolaires permettent aussi aux enseignants de faire de nouveaux contacts, de partager des idées sur l'enseignement du droit ou d'échanger des renseignements sur les nouvelles ressources pédagogiques. Même si aucune préparation de salle de classe n'est nécessaire, la préparation de questions pour les conférenciers et les animateurs d'ateliers peut générer des discussions de groupe intéressantes durant les sessions. Les élèves aiment leur journée.

Les symposiums sont aussi une bonne façon d'engager les bénévoles du secteur de la justice comme présentateurs et organisateurs, pour permettre l'élaboration de relations continues entre les écoles et les représentants du secteur de la justice. On peut trouver un guide pour élaborer un symposium des élèves sur le droit sur le site du ROEJ à [www.ojen.ca/fra/resources\\_fr/resources\\_main\\_fr.htm](http://www.ojen.ca/fra/resources_fr/resources_main_fr.htm).

« Je suis allé à l'atelier d'un avocat de la défense et j'ai été frappé par son honnêteté et sa sincérité. Je croyais que les avocats de la défense essayaient de contourner la loi. Lui, il croyait au droit. » – Élève de l'école secondaire de Meadowvale au premier symposium sur le droit de Peel.

D'autres régions de l'Ontario tentent d'élaborer leurs symposiums sur le droit. Dans les mots de Vince Tomei de l'école secondaire catholique St. Joan of Arc à Maple, « un symposium sur le droit permettrait aux élèves de notre région d'entendre et de rencontrer de distingués professionnels du droit et de participer à un apprentissage actif par des ateliers et des sessions plénières ».



La juge June Maresca avec Karen Thompson, avocate, présentatrices aux symposiums.



## Un scénario de justice réparatrice

Madame la juge June Maresca de la Cour de justice de l'Ontario est depuis longtemps engagée dans l'éducation juridique publique, y compris dans les cours d'été en droit du ROEJ. La juge Maresca a élaboré le scénario suivant pour encourager les élèves à examiner les questions de détermination des peines et de justice réparatrice.

Les bénévoles du secteur de la justice sont invités à utiliser le scénario lorsqu'ils rencontrent les élèves, soit en partie ou en entier, ou comme tremplin vers une discussion ou pour créer d'autres scénarios. Les sessions pourraient commencer et finir en examinant les motifs pour punir les individus. Une bonne conclusion pourrait être une discussion à l'aide d'exemples de peines réelles et de facteurs jugés pertinents durant le processus de détermination de la peine.

*À 2 h, une personne pénètre par effraction dans une maison en cassant la fenêtre du sous-sol et en se glissant à l'intérieur. Le voleur monte au deuxième et prend environ 300 \$ en argent liquide dans une chambre, quelques CD et une platine portable dans une autre chambre. Le voleur prend aussi des canettes de boisson gazeuse, des croustilles et des biscuits à la cuisine. À l'insu du voleur, une alarme silencieuse a été déclenchée. La police arrive et l'appréhende à sa sortie par la porte principale de la maison.*

Que devrait-il arriver au voleur et pourquoi?

Ajoutez un fait :

*Le voleur savait que l'argent et les biens étaient dans la maison parce que les gens qui y vivent sont des amis, et le voleur savait aussi qu'ils seraient sortis ce soir-là.*

Cela change-t-il quelque chose à ce qui devrait arriver? Pourquoi? (question d'abus de confiance)

Ajoutez un fait :

*Le voleur est une jeune fille de 16 ans.*

Cela change-t-il quelque chose à ce qui devrait arriver?

Ajoutez un fait :

*La voleuse est enceinte.*

Cela change-t-il quelque chose à ce qui devrait arriver?

Ajoutez un fait :

*La voleuse, qui a été mise à la porte de chez elle à cause de sa grossesse, s'apprêtait à fuir mais n'avait pas d'argent et avait faim. Les CD qu'elle a pris étaient ses préférés, à elle et à son ami.*

Cela change-t-il quelque chose à ce qui devrait arriver?

Ce scénario se trouve sur le site du ROEJ dans la section Ressources, sur [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca).

## Prévenir le crime sur une couverture verte

Des bébés et des élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années au cœur d'une stratégie de prévention du crime? C'est là qu'intervient *Racines de l'empathie*. La mission de *Racines de l'empathie* est simple – bâtir une société attentionnée, civile et pacifique par le développement de l'empathie chez les enfants et les adultes – complétant la mission du ROEJ visant à créer des sociétés civiles qui passent par l'éducation et le dialogue.

Créée en 1996 par Mary Gordon, l'organisation *Racines de l'empathie* a pour mandat à long terme de travailler sur les habiletés parentales des prochaines générations, et à court terme, d'élever les niveaux d'empathie pour qu'il y ait plus de respect et d'attention dans les relations,



Les élèves écoutent l'institutrice de *Racines de l'empathie*, Linda Armstrong.

et pour réduire le nombre d'actes d'intimidation et d'agression.

Dans ce programme, un parent se rend avec son bébé dans une école du quartier une fois par mois pendant toute l'année scolaire. À l'aide d'un instructeur certifié par *Racines de l'empathie*, les élèves apprennent à observer le développement du bébé, à célébrer les étapes clés, agir avec le bébé et comprendre ses besoins et son caractère unique. L'instructeur de *Racines de l'empathie* travaille aussi avec la classe pendant la semaine précédant la visite de la famille et durant la semaine qui la suit pour préparer et renforcer les enseignements dans le cadre d'un curriculum spécialisé et approprié sur le plan développemental.

Le ROEJ s'est joint à une récente visite à l'école publique Winchester de Toronto afin de pouvoir observer directement une session de *Racines de l'empathie*, avec bébé Samantha et sa mère Brenda, des élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années et leur professeur Charles Cridland, et l'institutrice de *Racines de l'empathie*, Linda Armstrong. Parmi les visiteurs, on comptait l'honorable R. Roy McMurtry, juge en chef de l'Ontario et président du ROEJ; le juge Ted Ormston, membre du conseil



Le Dr. Fraser Mustard, bébé Samantha et sa mère Brenda, le juge en chef R. Roy McMurtry et la directrice générale de *Racines de l'empathie* Mary Gordon.

du ROEJ et de *Racines de l'empathie*; Jill Arthur, représentant le maire de Toronto David Miller; le Dr. Fraser Mustard, spécialiste renommé de la petite enfance et chercheur; Taivi Lobu, directrice générale du ROEJ; Cathy Lanni, du bureau du juge en chef; et Joanne Miller, représentant le conseil de parents local, avec la directrice de l'école publique Winchester Marita Adams, Mary Gordon, et Joan Green, présidente du conseil de *Racines de l'empathie*.

On peut trouver plus de renseignements sur *Racines de l'empathie* en visitant [www.rootsofempathy.org](http://www.rootsofempathy.org).

# Des nouvelles des partenaires du Réseau

## L'Ontario Principals' Council

L'Ontario Principals' Council (OPC) est une association professionnelle représentant des directions et des sous-directions d'école employées dans le système scolaire public de l'Ontario. Le but de l'OPC est de fournir à ses membres les services et soutien professionnels dont ils ont besoin pour donner l'exemple dans l'éducation publique.

En tant que voix collective des directions et des sous-directions, l'OPC :

- travaille avec les trois partis politiques de l'Ontario, les conseils scolaires de district, les parents, les conseils d'école et d'autres membres de la communauté enseignante pour assurer des écoles exemplaires aux élèves de l'Ontario;
- défend les élèves en recommandant et en influençant les politiques en matière d'éducation à tous les niveaux;
- recommande des modifications législatives en analysant le droit de l'éducation et les lois pertinentes, sur l'expérience de ses membres dans le milieu;
- collabore avec les conseils scolaires de district pour élaborer des politiques et des procédures efficaces pour les conseils;
- promeut l'éducation financée par le public;
- encourage les relations positives entre les directions et les sous-directions et le monde de l'éducation en général.

Le centre du leadership de l'OPC offre des programmes de formation et de qualification aux directions d'école. Les membres de l'OPC ont aussi accès aux équipes de services de protection formées de consultants et du conseiller général de l'OPC.

Depuis 2001, l'OPC a géré la fondation d'apprentissage de l'OPC, une fondation caritative visant à donner aux jeunes et aux enfants des occasions d'apprendre. La mission de la fondation d'apprentissage est d'encourager des milieux d'apprentissage positifs et d'identifier des barrières sociales, économiques et physiques à l'apprentissage. Les fonds qui proviennent de sources privées et publiques sont utilisés pour la recherche, la sensibilisation du public et des projets qui aident à éliminer les barrières qui se dressent actuellement devant les enfants, les jeunes et leurs familles.



**O N T A R I O  
P R I N C I P A L S'  
C O U N C I L**

## L'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario

L'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario représente les 79 cliniques d'aide juridique communautaires de la province. Les cliniques traitent les besoins juridiques uniques des personnes et des communautés à faible revenu. Il y a 60 cliniques de « services généraux » qui couvrent les communautés dans les régions de la province de l'Ontario, et 19 « cliniques spécialisées » qui servent les communautés à faible revenu qui ne sont pas définies selon leur géographie (comme les aînés, les personnes handicapées, les travailleurs accidentés, etc.).

Les cliniques sont des organismes autonomes, financés surtout par Aide juridique Ontario, mais régis par des conseils d'administration émanant de la communauté. Chaque clinique détermine les besoins de sa communauté spécifique et fournit les services juridiques pour combler ces besoins. Les cliniques se servent d'une vaste gamme de services, tels que dossiers traditionnels, conseils sommaires, initiatives personnelles, organisation communautaire, précédents, réforme du droit et éducation juridique publique.

### Cliniques et éducation juridique publique

L'éducation juridique publique est une des fonctions essentielles de la plupart des cliniques juridiques communautaires. En fait, le besoin d'informer les communautés à faible revenu sur leurs droits a justifié la création du modèle de clinique communautaire dans les années 70. La plupart des cliniques emploient des travailleurs juridiques, des non-juristes dont les fonctions principales sont d'éduquer et d'aider les communautés à faible revenu à s'organiser par rapport à leurs droits.

Dans une année donnée, le système de cliniques communautaires s'est engagé dans plusieurs projets d'éducation juridique publique. Il peut s'agir de milliers de séminaires d'information juridique ou de la création et de la distribution de millions de morceaux de documents d'éducation juridique publique sur toutes sortes de sujets. Une clinique particulière, la Community Legal Education Ontario (CLEO, un autre partenaire du ROEJ), se spécialise dans l'éducation juridique publique et travaille de concert avec les cliniques et les groupes communautaires pour élaborer des documents d'éducation juridique publique facile à consulter pour une grande distribution.



# Le ROEJ et la Société du logement communautaire de Toronto

En une froide soirée de février, plus de 30 jeunes et des membres de la communauté sont venus rencontrer des juges et des avocats au centre communautaire Elmbank dans le quartier Jamestown de Toronto pour parler de justice. On a parlé du rôle des procureurs, des juges et des avocats de la défense et des émotions des juges lorsqu'ils et elles déterminent la peine des jeunes contrevenants. De nombreux jeunes nouvellement arrivés à Toronto provenaient de la Somalie et des Antilles.

À l'aide d'un scénario mettant en jeu un jeune contrevenant, les bénévoles du secteur de la justice ont parlé de leurs rôles. Les jeunes étaient particulièrement impressionnés par Joseph Di Luca, qui a expliqué que son travail d'avocat de la défense est de montrer au juge le meilleur côté des personnes qui comparaissent devant lui (ou elle).

Les juges Lloyd Budzinski et Paul Taylor ont parlé de la façon d'évaluer les preuves et des changements qui se sont opérés au cours des ans. Le juge Taylor a utilisé l'exemple d'une victime de viol qui peut attendre avant d'alerter la police. Alors qu'il y a vingt ans, ce délai pouvait être utilisé pour attaquer sa crédibilité, on comprend maintenant qu'il est naturel d'hésiter à faire une plainte publique. Le juge Budzinski a dit que la preuve est évaluée selon les comportements, et que les juges ont besoin de comprendre la communauté pour bien faire leur travail.

Les jeunes ont semblé surpris d'apprendre de l'avocat Matthew Boswell que son travail de procureur de la Couronne n'est pas principalement de faire condamner une personne accusée, mais de présenter les preuves de façon équitable au tribunal. L'avocat Michael DeVries a expliqué que le rôle de l'avocat de service est d'assurer que les jeunes reçoivent des conseils juridiques en temps utile et qu'ils peuvent demander de l'aide juridique. Les jeunes ont aussi entendu parler de l'Opération Springboard et du programme de cautionnement. Une jeune femme a dit qu'elle ne savait pas qu'il y avait des services pour aider les jeunes à sortir de prison si les parents ne pouvaient pas ou ne voulaient pas les aider.

La visite était la première étape d'un programme de trois volets



Jeunes participants avec l'adjoint du procureur de la Couronne, Matthew Boswell.

pour les jeunes, élaboré avec l'appui du ROEJ par le personnel de la Société du logement communautaire de Toronto (SLCT), de concert avec les bénévoles du secteur de la justice du palais de justice d'Etobicoke et de la communauté. Le partenariat entre le ROEJ et le SLCT a émané du comité du maire de Toronto sur la sécurité communautaire. Après avoir passé une journée à observer le juge Lloyd Budzinski, le personnel du SLCT était plein d'enthousiasme pour offrir aux jeunes de leurs immeubles des occasions d'en apprendre sur la justice et de leur permettre de rencontrer le personnel judiciaire.

« L'occasion que j'ai eue dans le cadre de mon travail auprès des jeunes d'observer un juge de la Cour provinciale pendant une journée m'a permis de constater que plusieurs familles ne sont pas au courant du fonctionnement du système de justice et de la meilleure façon d'aider leurs jeunes quand ils ont des problèmes avec la loi », a dit Julet Allen.

La deuxième étape du programme est la visite des salles d'audience qui permettent aux jeunes et aux parents intéressés d'observer la procédure judiciaire et de discuter avec le juge, la Couronne et des avocats de la défense. La troisième étape sera un procès simulé, et des avocats aideront les jeunes qui ont suivi les deux premiers volets du programme. Le programme sera offert dans deux autres endroits au moins.

## D'autres photos . . .



Les membres du conseil et le personnel du ROEJ lors de la retraite de novembre, tenu dans l'immeuble de la Société des plaideurs à Campbell House.



Le juge en chef McMurtry parle avec des participants au forum d'éducation juridique de Jane/Finch tenu le 5 mars 2005 à Westview. Le forum a été financé par la Fondation du droit de l'Ontario et commandité par PEACH - Promoting Economic Action & Community Health - ainsi que par le ROEJ, l'école de droit d'Osgoode Hall, Pro Bono Law Ontario, Jane Finch Community Legal Services, le conseil scolaire de district de Toronto et CLASP - le programme de services d'aide juridique communautaire.

# Une communauté fière du procès simulé de Sudbury

Le tout récent tournoi de procès simulé de Sudbury pour les élèves du secondaire a reçu une attention méritée des médias locaux en janvier dernier. L'activité de 2005 a non seulement réuni 120 élèves de trois conseils scolaires, mais a présenté des procès en français et en anglais. Le tournoi a été bien reçu dans la communauté et a fait la couverture des médias locaux en français et en anglais, y compris le Sudbury Star, Le Voyageur et L'Étudiant. L'éditorial du Sudbury Star levait son chapeau aux organisateurs et aux participants des procès simulés.

Une élève de 12<sup>e</sup> année, Mélanie Raymond, a parlé de l'importance de tenir des procès en français : « Je suis fière d'être une pionnière pour la langue française en participant à ce concours. » Chantal Racette, de L'Étudiant, a noté combien la participation des élèves comme Mme Raymond est essentielle pour permettre aux élèves francophones de participer à l'activité durant les années qui viennent. Sa remarque parle de l'importance d'augmenter les occasions d'éducation juridique en français dans toute la province, pas seulement à Sudbury. Quatre équipes du Collège Notre-Dame se sont fait la compétition pour le trophée en français, utilisant la version française du scénario de procès simulé de l'Association du

Barreau de l'Ontario de 2005. Les élèves participant dans une langue ou dans l'autre pouvaient gagner des prix individuels, notamment pour le meilleur procureur, la meilleure défense et le meilleur témoin. Le prix de civilité d'Edward J. Conroy c.r. a été remis à l'équipe qui a le mieux respecté la procédure du procès, soit la même équipe qui a reçu le trophée général – Cora Demarco, Kayla Bélanger et Britney Homberg, de l'école secondaire Lockerby.



Les championnes de Sudbury, Kayla Bélanger, Cora DeMarco et Britney Holmberg (école secondaire Lockerby) avec Robert Leblanc, la juge Patricia Hennessy et Andrew Buttazzoni.

## Les carrières juridiques expliquées aux élèves

Les projets comme les foires de l'emploi juridique et les kiosques de renseignements lors des activités portant sur l'éducation juridique exposent les élèves de l'Ontario à une tonne de renseignements sur les diverses possibilités de carrière dans le secteur de la justice. L'information sur les carrières peut montrer aux élèves les diverses possibilités de carrières autre que les rôles traditionnels de procureur de la Couronne ou d'avocat de la défense. Dans plusieurs régions, il y a une forte demande de professionnels de la justice compétents et bien formés comme des sténographes judiciaires, des greffiers, des agents de probation et du personnel de sécurité dans les palais de justice.

Le personnel bilingue est en grande demande. Le partenaire du ROEJ, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), travaille sur un nouveau projet pour éduquer les élèves du secondaire dans les écoles françaises de l'Ontario sur les possibilités de carrières dans le domaine juridique. L'objectif à long terme du projet de l'AJEFO est d'assurer que les tribunaux de l'Ontario ont la capacité de mener des procédures en français.

Le deuxième **Tournoi de procès simulés de la région de York** en février a ajouté une foire de l'emploi à son calendrier cette année, avec des kiosques d'organisations comme l'association du droit de la région de York, le bureau du procureur de la

Couronne, les services de police de la région de York, l'école de droit d'Osgoode Hall, le collège Seneca (école d'administration juridique et publique) et le collège Humber (programme de diplôme de clerks et d'agents de tribunaux). Les élèves ont visité les kiosques pendant les pauses entre les procès.

**Le droit au centre commercial**, une activité publique de la **Journée du droit** au Yorkgate Mall à Toronto, s'agrandit pour inclure non seulement des procès simulés, mais des kiosques d'organisations comme l'ombudsman de l'Ontario, le Barreau du Haut-Canada, les collèges Seneca et Humber, le ministère de la Justice et les organisations juridiques communautaires.

Les activités de la **Journée du droit** de **Thunder Bay** de l'an dernier ont inclus des activités d'information sur les carrières en droit pour les jeunes. Encore cette année, l'Association du droit de Thunder Bay a organisé un panel télévisé qui traitait de diverses questions notamment le travail que les avocats peuvent faire dans leurs communautés (comme le travail bénévole), les choix de carrières juridiques non traditionnelles et comment devenir avocat. Cette émission qui prend des appels en direct a été diffusée à Thunder Bay et dans les environs. Ces activités de la Journée du droit encouragent le public en général à considérer tous les aspects de l'emploi dans le secteur de la justice.

## Babillard

Le ROEJ est heureux d'accueillir comme nouveau partenaire l'**Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)**, représentée par son président **Daniel Boivin**. **Shannon Simpson** s'est jointe au Réseau comme représentante de l'**Ontario History and Social Science Teachers' Association** pour le ROEJ.

Le **professeur Lorne Sossin** s'est joint au conseil du ROEJ en tant que nouveau représentant de la **Fondation du droit de l'Ontario**, pour remplacer **Bradley Wright**.

Le ROEJ remercie **Clare Lewis**, ancien ombudsman de l'Ontario, pour ses nombreuses contributions à l'éducation juridique. M. Lewis a pris sa retraite en tant qu'ombudsman en janvier et le ROEJ le félicite de sa nomination comme **Commissaire au règlement des plaintes du Barreau du Haut-Canada**.

L'avocate **Dianne Martin**, qui est décédée soudainement en décembre, a été choisie comme récipiendaire du prix inaugural **Sidney B. Linden d'Aide juridique Ontario**. Mme Martin a pratiqué le droit criminel, a enseigné le droit à l'école de droit d'Osgoode Hall de l'Université York, et a assuré la direction académique des services juridiques communautaires de Parkdale et la co-fondation du projet Innocence.

Le **capitaine Doug Taylor**, qui a aidé à mettre sur pied *Salle d'audience et salle de classe* à la Cour supérieure de justice et la Cour d'appel à Toronto, a pris sa retraite en novembre. **Jim Crawford** lui succède.

On trouve sur [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca) de nouvelles ressources comme des renseignements historiques sur les **juges de paix**; des sommaires d'**arrêts majeurs récents** tels qu'identifiés par le **juge Stephen Goudge** aux cours d'été de droit de 2004 à Toronto; et un scénario pour parler avec les élèves de **droit criminel** et de la **détermination des peines** élaboré par la **juge June Maresca**.

Le site Web du ROEJ a aussi un nouveau lien au rapport récent de l'ancienne procureure générale **Marion Boyd**, qui examine l'utilisation de l'**arbitrage basé sur les lois religieuses** pour résoudre des conflits familiaux et des cas d'héritage.

**Sarah Pole**, la directrice des programmes et des communications du ROEJ a été remplacée pendant son congé de maternité par **Julie Petruzzellis**. Julie amène au ROEJ son expérience en développement communautaire et en milieu universitaire et peut être jointe au 416 947 3308 et à [jpetruzz@lsuc.on.ca](mailto:jpetruzz@lsuc.on.ca).

## Survol des récents événements et des activités à venir

La **Journée du droit de 2005** a été soulignée dans le cadre d'activités durant la semaine du **11 au 15 avril**. Voir page 5. Le **Grand Débat du ROEJ 2005**, tenu le mercredi 13 avril, posait la question suivante : Avons-nous vraiment besoin de la Charte?

La conférence annuelle de l'**association d'éducation juridique publique du Canada** aura lieu à Saskatoon, du **21 au 24 juin**.

Le **cours d'été en droit d'Ottawa de 2005** est prévu pour le **24 août**, et celui de Toronto aura lieu les **30 et 31 août**.

L'activité de procès simulé pour 2005 va bon train dans la province. Le **tournoi de Sudbury**, avec des procès simulés en français et en anglais, a eu lieu en janvier. La deuxième **compétition annuelle de procès simulés de la région de York** a eu lieu en février, et le troisième **tournoi annuel de la région de Peel « Et que prévale la justice »** a eu lieu en mars. Le **procès simulé de Simcoe-Muskoka** aura lieu le 28 avril. Les deuxièmes **compétitions annuelles de procès simulés entre conseils scolaires du conseil scolaire de district catholique de Toronto** auront lieu en mai, comme le **tournoi de Halton**.

Le **prix des juges en chef du Réseau ontarien de l'éducation juridique** sera inauguré cette année. Le prix inaugural reconnaît la contribution exceptionnelle à la promotion de la compréhension du public, de son éducation ou du dialogue à l'appui d'un système de justice qui répond aux besoins de tous les membres du public.

Le **quatrième colloque sur la profession juridique – « Accès à la justice et professionnalisme »**, présenté par le Comité consultatif du juge en chef de l'Ontario sur le professionnalisme, a eu lieu à l'école de droit de l'Université de Windsor le **3 mars**. Voir la prochaine colonne pour des renseignements sur les documents présentés au colloque.

Tôt en mars, Madame la juge Andromache Karakatsanis de l'**Association canadienne des juges des cours supérieures** et la directrice générale du ROEJ ont rencontré le **Council of Ontario Directors of Education**, pour parler des programmes *À vous de juger*, *Salle d'audience et salle de classe* et les *cours d'été de droit*.

## Liens intéressants

### Colloque sur la profession juridique [www.lsuc.on.ca](http://www.lsuc.on.ca)

En septembre 2000, le comité consultatif du juge en chef de l'Ontario sur le professionnalisme a été créé pour encourager le développement du professionnalisme chez les avocats. La fonction principale du comité est de générer des idées et de faire des recommandations sur les projets visant à améliorer le professionnalisme. Une des composantes du plan d'action en trois volets est un colloque bisannuel sur la profession juridique. Le plus récent colloque a été tenu le 3 mars de cette année à l'Université de Windsor, avec de nombreux praticiens juridiques qui ont siégé sur des panels portant sur des sujets comme la défense de l'intérêt public en droit et la compréhension des compétences culturelles du modèle de tribunal Gladue.

Plusieurs des présentations du colloque intéresseront les enseignants et les bénévoles du secteur de la justice qui discutent avec des élèves. Elles peuvent être consultées sur le site Web du Barreau du Haut-Canada ([www.lsuc.on.ca](http://www.lsuc.on.ca)) dans la section « Nouvelles et rapports », ou dans la section sur les ressources du site Web du ROEJ. On trouve dans la liste les présentations de l'honorable Louise Arbour sur les avocats dans un tribunal criminel mondial, celle de la professeure Constance Backhouse sur le sexe et la race dans l'exercice du droit et celle de la très honorable Beverley McLachlin, P.C., sur les juges dans une société multiculturelle.

### La société médico-légale de Toronto [www.mlst.ca](http://www.mlst.ca)

La *Medico-Legal Society of Toronto* a été fondée en 1950 par un groupe de médecins et d'avocats pour promouvoir le savoir médical, juridique et scientifique, la coopération et la compréhension entre les professions dans l'intérêt de la justice et dans le meilleur intérêt des patients et des clients.

Les « publications » de la section du site Web de la Société [www.mlst.ca](http://www.mlst.ca) contiennent des ressources intéressantes pour les enseignants de l'Ontario et les bénévoles du système de justice, incluant des documents pédagogiques.

Les sujets comprennent : *No Age of Consent in Ontario*; *The Essential Elements of Negligence*; *Death Investigation: A Historical Look at the Coroners Office*; *Confidentiality*; et *Medical Records in Office Practice*. Le document *Inquest Review* décrit les étapes et les parties impliquées dans une enquête sur un décès.

La société est aussi en train d'élaborer un programme de ressources pour la salle de classe, où les enseignants peuvent demander qu'une équipe d'avocats ou de médecins rendent visite à leur salle de classe pour discuter de questions de bioéthique avec les étudiants. Les enseignants peuvent appeler Lee Akazaki, président du comité de proximité de la société au 416 979-2020 pour discuter de la disponibilité de ce programme.





## OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK  
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

Le **ROEJ** est une tribune qui permet à des organisations et personnes clés de divers secteurs, notamment ceux de la justice et de l'éducation, de travailler sur une base de collaboration à des projets visant à aider le public à mieux comprendre notre système de justice. Sa structure est constituée de quatre éléments : le personnel, le réseau, un conseil d'administration et quatre comités permanents.

### Vision :

Une société civile qui passe par l'éducation et le dialogue.

### Mission :

Le ROEJ a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

### Objectifs :

1. Aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. Défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. Encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. Élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridiques et les offrir aux élèves et au reste de la population.

N° de la convention de poste-publications : 40907017

En cas de non-livraison à une adresse canadienne, retourner à :  
Réseau ontarien d'éducation juridique  
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2N6  
Tél. : 416 947 5273  
Télé. : 416 947 5248  
ojen@lsuc.on.ca

Pour des mises à jour, consulter [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca)

Si vous voulez nous faire parvenir une demande d'exemplaires ou un avis concernant des événements à venir, un changement d'adresse ou un document susceptible d'intéresser les membres et bénévoles du ROEJ ou encore que vous désirez nous faire part de vos commentaires sur notre bulletin, veuillez communiquer avec Julie Petruzzellis, directrice des communications et des programmes, à [jpetruzz@lsuc.on.ca](mailto:jpetruzz@lsuc.on.ca).

Update is also available in English.

### Réseau

Le Réseau est un forum de collaboration qui sert à communiquer et à faciliter les liens entre les participants au système de justice, les éducateurs, les représentants communautaires et d'autres qui ont un intérêt dans les activités d'éducation juridique publique. Le Réseau joue un rôle consultatif auprès du Conseil du ROEJ et de la directrice générale. Les participants comprennent :

Le juge en chef de l'Ontario (*président*) – *L'hon. Roy McMurtry*

La juge en chef de la Cour supérieure de justice – *L'hon. Heather Forster Smith*

Le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario – *L'hon. Brian Lennox*

Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada – *représenté par Karen Bron*

Le sous-procureur général de l'Ontario – *Murray Segal*

Le sous-ministre de l'Éducation – *représenté par Kit Rankin*

Le président de la Fondation du droit de l'Ontario – *Larry Banack*

Le trésorier du Barreau du Haut-Canada – *Frank Marrocco*

Le président de la Société des plaideurs – *représenté par Wendy Matheson*

Le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts – *représenté par*

*Lou Ann Pope*

Le président de l'Association du barreau de l'Ontario – *Ian Kirby*

L'Ombudsman de l'Ontario

La présidente d'Aide juridique Ontario – *Janet Leiper*

Le vice-président de Ontario History & Social Science Teachers' Association –

*Shannon Simpson*

La directrice générale de Community Legal Education Ontario – *Julie Mathews*

La directrice de l'éducation de la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles – *Danielle McLaughlin*

Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario – *Lenny Abramowicz*

L'Institute for Catholic Education – *représenté par Angelo Bolotta*

L'Ontario Principals' Council – *représenté par Collette Dowhaniuk*

La directrice générale de l'Ontario Federation of Indian Friendship Centres –

*Sylvia Maracle*

Le ESL/ELD Resource Group of Ontario – *représenté par Peter Heydon*

Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario – *représenté par*

*Bruce Elman*

La directrice générale de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants –

*Debbie Douglas*

Le président de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario –

*Daniel Boivin*

### Conseil d'administration

L'hon. Fran Kiteley, *juge à la Cour supérieure de justice (présidente)*

L'hon. Ted Ormston, *juge à la Cour de justice de l'Ontario*

John Kromkamp, *conseiller juridique principal, Cour d'appel de l'Ontario*

Elizabeth Goldberg, *première conseillère en droit constitutionnel, ministère du*

*Procureur général*

Kit Rankin, *directrice, direction de la politique d'évaluation et du curriculum, ministère de l'Éducation*

Lorne Sossin, *administrateur, Fondation du droit de l'Ontario*

Allan Hux, *Ontario History & Social Science Teachers' Association*

Patricia Hatt, *membre du conseil d'administration, Community Legal Education Ontario*

Susan Scott, *Aide juridique Ontario*

Marion Boyd, *Barreau du Haut-Canada*

Angelo Bolotta, *membre*

Mariette Carrier-Fraser, *membre*

### Comités permanents

Organisation et développement – *présidente* : L'hon. Fran Kiteley

Éducation et programmes – *co-présidents* : L'hon. Ted Ormston et Allan Hux

Financement – *présidente* : Elizabeth Goldberg

Communications – *président* : John Kromkamp

### Personnel

Taivi Lobu – *directrice générale*

Mary Marrone – *directrice de programmes*

Sarah Pole – *directrice des communications et des programmes (en congé)*

Julie Petruzzellis – *directrice des communications et des programmes*

Paulette Davis – *Administratrice financière et adjointe générale*



Le ROEJ est financé par des subventions de la Fondation du droit de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario  
Numéro de don de charité : 85548 9134 RR0001



THE ONTARIO  
TRILLIUM  
FOUNDATION  
LA FONDATION  
TRILLIUM  
DE L'ONTARIO